



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE

**RECUEIL SPECIAL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PRÉFECTURE**

N° 35, DU 19 MAI 2011

Le contenu du recueil peut être consulté, conformément au sommaire, à l'accueil de la préfecture site Saint-Aubin, ainsi que sur le site internet de la préfecture : www.maine-et-loire.pref.gouv.fr
rubrique Publications

Les documents et plans annexés peuvent être consultés auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée.

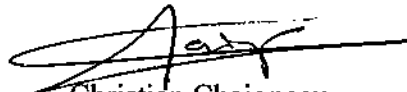
SERVICE DES RESSOURCES ET DE LA LOGISTIQUE
Bureau de la logistique et du courrier

**CERTIFICAT D’AFFICHAGE
ET DE DIFFUSION**

Le Préfet de Maine-et-Loire certifie que :
le sommaire du recueil spécial des actes administratifs de la préfecture du 19 mai 2011 a
été affiché ce jour ;

Le texte intégral a été mis en ligne ce jour sur le site internet de la préfecture :
www.maine-et-loire.pref.gouv.

A Angers, le 19 mai 2011
Pour le Préfet et par délégation
Le secrétaire administratif


Christian Chaigneau

SOMMAIRE

I ARRETES.....page 1

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

Arrêté, du 11 mai 2011, portant subdélégation de la signature de M. Gilles TOURPIN, directeur du pôle pilotage et ressources de la direction départementale des finances publiques de Maine-et-Loire
.....3

II AUTRES

Néant.....5

I - ARRETES



**PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE MAINE-ET-LOIRE**

1 rue Talot
BP 84112
49041 ANGERS cedex 01

Direction départementale des finances publiques

Subdélégation de M. Gilles TOURPIN, administrateur des finances publiques, Directeur du Pôle Pilotage et Ressources de Maine-et-Loire, en matière d'ordonnancement secondaire

Objet : Subdélégation de la signature de M. Gilles TOURPIN, directeur du pôle pilotage et ressources de la direction départementale des finances publiques de Maine-et-Loire

ARRETE

Le Préfet de Maine-et-Loire,
Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu l'arrêté préfectoral SG/MAP n° 2010-471 du 16 décembre 2010 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à M. Gilles TOURPIN, administrateur des finances publiques, directeur du Pôle pilotage et ressources de la direction départementale des finances publiques de Maine-et-Loire,

Vu l'arrêté préfectoral SG/MICCSE n°2011-106 du 2 mai 2011 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire des actes relevant du pouvoir adjudicateur à M. Gilles TOURPIN, administrateur des finances publiques, directeur du Pôle pilotage et ressources de la direction départementale des finances publiques de Maine-et-Loire,

ARRETE

ARTICLE 1er

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles TOURPIN, la délégation qui lui est conférée par les arrêtés du 16 décembre 2010 et du 2 mai 2011, sera exercée par :

M. Jérôme LE BRAS, inspecteur départemental des impôts, responsable de la division budget immobilier logistique informatique,

Mme Isabelle GUYOT, directeur divisionnaire des impôts, responsable de la division gestion des ressources humaines, formation professionnelle, concours,

Mme Aline ADNOT, receveur percepteur du trésor public, adjointe à la division gestion des ressources humaines, formation professionnelle, concours,

Mme Muriel ESCLASSE-ORVOËN, Trésorier principal du trésor public, responsable de la division stratégique, contrôle de gestion, qualité de service.

Par ailleurs, dans le cadre du fonctionnement de l'application CHORUS, la validation des approvisionnements sera assurée par :

Mme Pascale GUEDEZ, inspecteur du trésor public, responsable du service immobilier et logistique,

Mme Anne BRIVOAL, inspecteur des impôts, responsable du service budget et informatique,

Mme Annie GAUTREAU, contrôleur des impôts service budget informatique,

M. Jacky COULBAULT, contrôleur principal du trésor public, service immobilier logistique,

M. Pascal PELLETIER-BEAUMONT, contrôleur principal du trésor public, service immobilier logistique.

ARTICLE 2

L'arrêté du 17 décembre 2010 portant subdélégation de signature de M. Gilles TOURPIN, administrateur des finances publiques, directeur du pôle pilotage et ressources de la direction départementale des finances publiques de Maine-et-Loire, est abrogé.

Fait à Angers, le 11 mai 2011

Pour le Préfet de Maine-et-Loire
Le Directeur du Pôle Pilotage et ressources de Maine-et-Loire



Gilles TOURPIN

II - AUTRES

- Néant

